

Sydec-Infos

Lettre d'information aux élus des Landes

ANNÉE 2025 - N°26

C'est ensemble que nous gérons l'essentiel et le durable !



ÉNERGIES

**PREMIER CONTRAT
CHALEUR
RENOUVELABLE :
3 ANS
D'ACTION.....13**

EAU/

**ASSAINISSEMENT
MODERNISATION DES
STATIONS D'ÉPURATION
DE ROQUEFORT ET
BÉNESSE-MAREMNE....06**

NUMÉRIQUE

**UN DISPOSITIF
EXCEPTIONNEL
POUR SOUTENIR
L'ADDUCTION
PLEINE TERRE.....14**

SOMMAIRE

03

GOUVERNANCE

Bureaux syndicaux 2025

Comités syndicaux 2025

05

EAU & ASSAINISSEMENT

25 ans du SPANC.....**05**

Roquefort et Bénesse-Maremne : modernisation des deux STEP.....**06**

Interconnexion : Léon/Vielle-Saint-Girons/Linxe reliés.....**07**

Un forage pour connaître et protéger la ressource en eau**08**

Le château d'eau d'Aire-sur-l'Adour fait peau neuve... **08**

09

ÉNERGIES

Léon : optimisation énergétique des espaces publics.....**09**

Saint-Geours de Maremne: héliportage de mâts.....**10**

Cauneille et Linxe : un accompagnement sur mesure.....**11**

Premier contrat chaleur renouvelable : 3 ans d'action

12

Bilan des comités territoriaux Énergies.....**13**

14

NUMÉRIQUE

Un dispositif exceptionnel pour les cas en pleine terre.....**14**

Une reconnaissance nationale des alertes lancées depuis 2021.....**15**

Déclaration des dommages réseau.....**18**

Enquête : perception du réseau cuivre.....**19**

20

INITIATIVES

21

REPORTAGE TERRAIN

Thomas, chargé d'affaires au bureau d'études électricité

ÉDITO



JEAN-LOUIS PÉDEUBOY
PRÉSIDENT DU SYDEC

Chères Élues, Chers Élus,

Chaque jour, le SYDEC agit à vos côtés pour répondre aux défis des territoires. Dans le domaine de l'eau, nous avons célébré cette année les 25 ans du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Plusieurs projets structurants sont également à l'honneur : modernisation des stations d'épuration de Roquefort et Bénesse-Maremne, interconnexion sur le secteur Léon/Vielle-Saint-Girons/Linxe pour sécuriser l'alimentation en eau potable, création d'un forage pour mieux connaître la ressource et rénovation de châteaux d'eau, comme celui d'Aire-sur-l'Adour.

En matière d'énergies, l'optimisation des consommations énergétiques et l'accompagnement sur mesure des collectivités, ou encore le développement des énergies renouvelables, témoignent de notre volonté d'allier performance et transition écologique.

Le numérique, enfin, poursuit sa progression avec notamment une reconnaissance nationale des alertes initiées depuis 2021 et une attention constante portée à l'évolution des réseaux. Pour répondre aux difficultés de raccordement de certains abonnés au réseau cuivre, le Département des Landes, en partenariat avec le SYDEC et PIXL, a d'ailleurs mis en place un dispositif exceptionnel d'1M€ afin de garantir un raccordement pérenne à tous les locaux concernés. Ces réalisations prennent tout leur sens grâce à votre implication et votre confiance.

Bonne lecture à toutes et à tous !



BUREAUX SYNDICAUX 2025

AVRIL 2025 : PARTENARIAT POUR UNE ÉTUDE DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SUD-OUEST DU DÉPARTEMENT

Une convention de partenariat a été signée avec le Conseil départemental des Landes et le Syndicat mixte Eaux Marensin Maremne Adour EMMA pour lancer l'étude sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Objectif : anticiper les besoins du littoral sud-ouest face aux défis à venir.



15 MAI 2025 : PARTENARIAT POUR L'ANIMATION DU SAGE DES EAUX SOUTERRAINES DE GASCOGNE

Une convention de partenariat a été signée pour encadrer l'animation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des eaux souterraines de Gascogne de janvier 2025 à décembre 2028. Cette démarche vise à assurer une gestion durable et concertée de la ressource en eau souterraine sur le territoire des Landes.

24 JUIN 2025 : CONVENTION CADRE POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES EAUX USÉES ET PLUVIALES SUR LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE TARNOS

Le 24 juin 2025, le Bureau Syndical du SYDEC a approuvé une convention cadre définissant les modalités de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité des branchements d'eaux usées domestiques et la gestion des eaux pluviales sur la zone industrialo-portuaire de Tarnos. Cette démarche vise à améliorer les infrastructures, garantir la qualité de l'assainissement et répondre aux enjeux environnementaux de ce site stratégique.

VILLE DE
Tarnos

24 JUIN 2025 : APPROBATION DU CONTRAT DE PRESTATION ENEDIS-D

enedis

Le 24 juin 2025, le Bureau Syndical du SYDEC a approuvé le contrat de prestation avec Enedis-D pour la coordination des travaux aériens basse tension, incluant la séparation de l'éclairage public du réseau de distribution d'électricité et la mise à jour des infrastructures. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des réseaux et apportera une meilleure gestion des interventions techniques, ainsi qu'une mise à jour des infrastructures afin de répondre aux besoins actuels et futurs des territoires concernés.

BUREAUX SYNDICAUX 2025 (SUITE)

17 JUILLET 2025 : ARRÊT DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS



Le 17 juillet 2025, le Bureau Syndical du SYDEC a validé l'arrêt des zonages d'assainissement pour l'ensemble des communes membres situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais. Cette étape réglementaire permet de définir précisément les secteurs relevant de l'assainissement collectif et ceux relevant de l'assainissement non collectif, en garantissant une meilleure gestion des eaux usées et une planification adaptée aux besoins locaux.

COMITÉS SYNDICAUX 2025



24 JUIN 2025 : ADHÉSIONS AUX COMPÉTENCES MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE (MDE) ET MISE EN LUMIÈRE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Lors du Bureau Syndical du 24 juin 2025, le SYDEC a validé l'adhésion de Mont de Marsan Agglomération à la compétence MDE et de la Communauté de Communes Côte Landes Nature à la compétence « Mise en lumière des équipements publics ». Cette extension permet de renforcer l'accompagnement des collectivités dans la valorisation et la modernisation de leurs sites publics, en cohérence avec les objectifs d'efficacité énergétique.

SOUTIEN À L'ACCÈS À L'EAU & L'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En application de la loi Oudin-Santini, le SYDEC renouvelle son soutien aux initiatives locales en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement.

Chaque année, les associations et ONG landaises peuvent proposer des projets durables et structurants menés en partenariat avec des acteurs locaux à l'international.

L'édition 2025 de l'appel à projets a une nouvelle fois permis de confirmer la mobilisation des acteurs associatifs du territoire. Grâce à leur dynamisme, des initiatives concrètes voient le jour pour améliorer durablement l'accès à l'eau pour tous et la qualité des ouvrages.



Objectif :

Soutenir des actions durables améliorant l'accès à l'eau pour tous et la qualité des ouvrages.

25 ANS DU SPANC : UN SERVICE TOUJOURS AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Créé en 1999, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SYDEC a fêté cette année ses 25 ans.

À l'occasion d'une journée conviviale, anciens et actuels agents se sont retrouvés pour partager souvenirs et anecdotes sur l'évolution du service. Depuis un quart de siècle, le SPANC a accompagné des milliers de particuliers dans la réalisation, la mise en conformité et l'entretien de leurs installations d'assainissement non collectif.

Aujourd'hui, il joue un rôle clé dans la protection de la qualité de l'eau, notamment en zones rurales. Ce jalon historique souligne l'engagement constant du SYDEC à garantir un service public de qualité, de proximité et respectueux des normes environnementales. Il illustre aussi la capacité d'adaptation et d'innovation du SYDEC face aux évolutions techniques et réglementaires.



ROQUEFORT & BÉNESSE-MAREMNE : MODERNISATION DES 2 STATIONS D'ÉPURATION

Le SYDEC poursuit sa **politique ambitieuse de modernisation** des infrastructures d'assainissement afin de répondre aux enjeux croissants de **population** et de **qualité environnementale**.

À **ROQUEFORT**, l'extension de la station d'épuration, financée à hauteur de **4,2 M€**, a augmenté sa capacité de traitement à **8 000 équivalents-habitants**. Ce projet intègre des **procédés innovants** de traitement biologique et de déshydratation des boues, réduisant significativement les nuisances olfactives et **améliorant la qualité des rejets** dans le milieu naturel.

Sur la côte sud, à **BÉNESSE-MAREMNE**, la nouvelle **station du Griouat** représente un investissement stratégique de **5,5 M€**. Elle répond aux besoins d'une **urbanisation rapide** et d'un secteur touristique en plein essor, grâce à une filière innovante à **faible consommation énergétique** qui garantit un **traitement performant** des effluents.

Ces projets témoignent de la volonté du SYDEC de conjuguer **performance, respect de l'environnement et maîtrise des coûts**, au service des collectivités et des administrés.



170 panneaux photovoltaïques (PV)



35 % des besoins énergétiques du site couverts



1 000 m² de panneaux PV



35 % des besoins énergétiques du site couverts

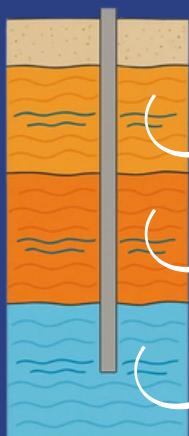


- Réutilisation des matériaux extraits
- 2 000 végétaux replantés



UN FORAGE POUR MIEUX CONNAÎTRE LA RESSOURCE EN EAU PRÉSENTE DANS LE SOUS-SOL

Depuis février 2025, un nouveau forage est en cours à Roquefort. Il vise à mieux caractériser la géologie locale et évaluer la productivité des aquifères traversés jusqu'au Cénomanien moyen et inférieur. Trois niveaux aquifères sont successivement testés au cours des travaux. L'aménagement final du forage (tubes et crépines) est prévu pour l'automne 2025, avec une fin de chantier attendue pour la fin de l'année.



① Maastrichtien : à 90m de profondeur.

② Turonien-Coniacien-Campanien : à 140m de profondeur.

③ Cénomanien moyen et inférieur : à 220m de profondeur.

C'est ce dernier niveau qui devrait être retenu en fin de chantier, en raison de sa plus faible vulnérabilité aux pollutions de surface dans la zone.



MÉTHODE :

Foration « à circulation inverse » permettant de recueillir des échantillons de sol non altérés (vs méthodes classiques avec boues de forage).



FORAGE DE RECONNAISSANCE :

220 m de profondeur

TRAVAUX : MASSE,

MAÎTRISE D'OEUVRE : ANTEA.

FINANCEURS :

Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil départemental des Landes.

INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE : LÉON, VIELLE-SAINT-GIRONS ET LINXE RELIÉES

Le chantier d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Léon, Vielle-Saint-Girons et Linxe est désormais terminé. Objectif atteint : sécuriser l'approvisionnement des trois communes, notamment lors des pics estivaux de consommation. Neuf kilomètres de canalisations en PVC bi-orienté (\varnothing 250 mm) et deux nouvelles stations de pompage relient désormais l'usine de Léon aux châteaux d'eau voisins. Ce projet de 2,2 M€, mené en quatre mois par cinq entreprises et les équipes internes du SYDEC, marque une étape importante. Grâce à cette mutualisation, la ressource de Léon permet de compléter et de sécuriser l'alimentation en eau des communes de Vielle-Saint-Girons et Linxe. Au-delà du chantier, c'est une vision à long terme : sécuriser l'alimentation en eau potable et préparer l'avenir des générations futures.

INTERCONNEXION : LÉON, VIELLE-SAINT-GIRONS & LINXE





LE CHÂTEAU D'EAU D'AIRE SUR L'ADOUR FAIT PEAU NEUVE

À Aire-sur-l'Adour, le château d'eau a été entièrement rénové pour assurer sa longévité et garantir un service de qualité aux habitants. Les travaux ont porté sur l'étanchéité, la peinture et la mise aux normes des équipements de sécurité. Le réservoir a, lui aussi, été vidé, nettoyé et désinfecté. Ces opérations sont essentielles pour maintenir le patrimoine en bon état, pour assurer la distribution d'une eau du robinet saine et conforme aux exigences sanitaires, et préserver la confiance des abonnés. Ces opérations mobilisent un savoir-faire technique précis pour garantir chaque jour la sécurité de notre ressource en eau.

JUILLET
2025



SEPTEMBRE
2025



RÉSERVOIR
APRÈS ÉTANCHÉITÉ



THALIE : QUEL BILAN UN AN APRÈS LA RÉHABILITATION DES LAGUNES ?

En réhabilitant les lagunes d'infiltration de l'usine de compostage de Thalie il y a un an, le SYDEC a démontré sa capacité à conjuguer expertise technique et responsabilité environnementale.

UNE OPÉRATION EN 3 ÉTAPES CLÉS

1. Réhabilitation des 2 lagunes d'infiltration : purge des dépôts de matières accumulées et restauration d'un sol plus fonctionnel.
2. Création d'un bassin de réception et d'infiltration des eaux de toiture : implantation d'un bassin pour collecter les eaux de pluie du bâtiment de stockage de compost et les rediriger vers les lagunes d'infiltration.
3. Installation d'un poste de relèvement des eaux décantées pour alimenter les deux lagunes d'infiltration avec les eaux traitées en amont dans les trois lagunes de décantation.



QUELS BÉNÉFICES UN AN APRÈS ?

- un système d'infiltration restauré et plus performant,
- une meilleure maîtrise des eaux pluviales et usées,
- une sécurisation accrue du fonctionnement de l'usine,
- une contribution tangible à la protection de l'environnement local.



CE PROJET TÉMOIGNE DE L'ENGAGEMENT CONSTANT DU SYDEC À INVESTIR DANS DES SOLUTIONS DURABLES AU SERVICE DES TERRITOIRES.

FIN DU CHANTIER DE MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au printemps 2025, le SYDEC a achevé son programme de modernisation de l'éclairage public, avec le remplacement de toutes les bulles lumineuses par des luminaires LED, plus performants et moins énergivores. 11 420 foyers lumineux ont ainsi été concernés par ce chantier de 4 ans. Menée en collaboration avec les communes landaises, cette opération permettra de réduire de plus de 70 % la consommation électrique dédiée à l'éclairage public. Le coût total de l'opération s'élève à 23 M€, incluant le remplacement des mâts, du réseau souterrain et des systèmes de commande.

Les équipes techniques de la Direction Énergies du SYDEC ont assuré un suivi rigoureux des travaux, garantissant la qualité et la continuité du service public de l'éclairage public sur l'ensemble du département.



11 420

BULLES LUMINAIRES
REPLACÉES

23 M€

MONTANT TOTAL
DES TRAVAUX

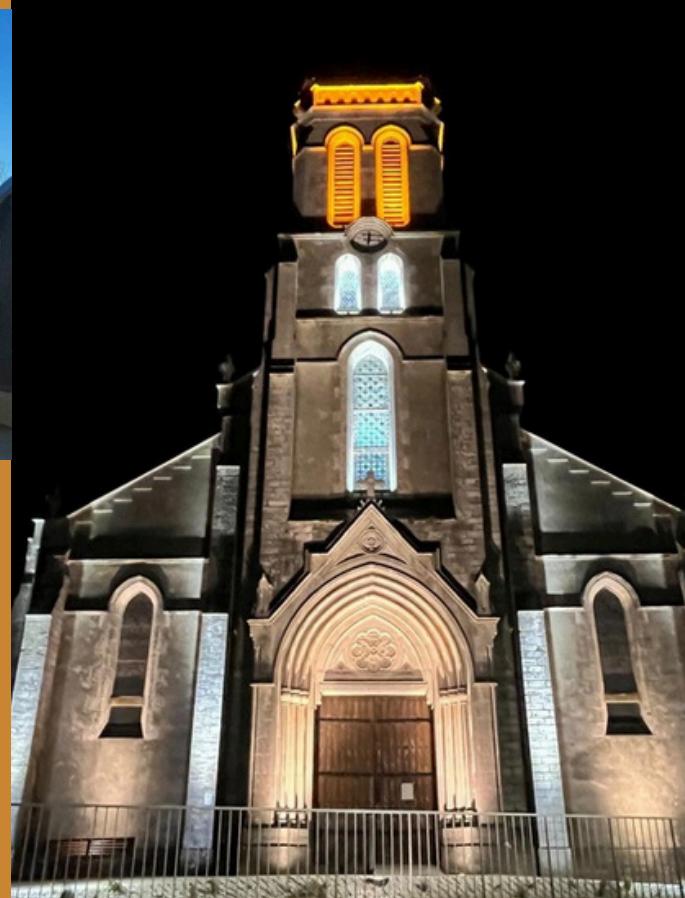


LÉON : OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES ESPACES PUBLICS



À Léon, le projet a consisté à remplacer les anciens luminaires par des lampes LED à intensité modulable. Cette technologie avancée permet d'adapter automatiquement la puissance lumineuse en fonction des horaires et de la fréquentation des zones éclairées. Résultat : une réduction de 60 % de la consommation électrique, un gain substantiel en termes d'économies d'énergie et une baisse notable des émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, ce système améliore considérablement le confort visuel des riverains, avec une lumière mieux maîtrisée et moins intrusive.

Le projet inclut également la mise en place d'un système de télégestion permettant de piloter à distance l'ensemble des points lumineux. Cette innovation facilite la maintenance, réduit les déplacements des techniciens, accélère l'identification des dysfonctionnements et contribue à une meilleure gestion des coûts d'intervention.



SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE : HÉLIPORTAGE DE MÂTS AU STADE “RENÉ LAPEYRE”

Quatre mâts d'éclairage de 20 mètres ont récemment pris place au stade de football « René Lapeyre » à Saint-Geours-de-Maremne, grâce à un hélicoptère.

En raison de contraintes logistiques liées au poids et à l'implantation des mâts, notamment le plus lourd pesant 829,3 kg et installé entre deux bâtiments, le recours à l'héliportage a été préconisé par le SYDEC pour une installation optimale. Cette impressionnante opération a permis de positionner rapidement et en toute sécurité les quatre mâts, ainsi que leurs douze projecteurs de la marque PHILIPS.

162 351 € TTC
Montant total de l'opération



Porté par la commune de Saint-Geours-de-Maremne, ce projet a bénéficié d'un accompagnement complet du SYDEC, dès les premières études lancées en 2023.



D'un montant total de 162 350 € TTC, l'opération bénéficie d'un cofinancement de 61 625 € apportés par la commune et 75 319 € par le SYDEC.



Pour le mât le plus massif, inaccessible, des échelons et une passerelle ont été intégrés afin d'assurer sa maintenance, et cela sans recourir à une nacelle. Les trois autres mâts pèsent 488,1 kg chacun.

Chaque mât est équipé de trois projecteurs LED. L'installation totalise une consommation estimée de 14 kW. Ce choix technologique garantit un éclairage conforme au niveau E6 (150 lux), tout en maîtrisant les consommations énergétiques et l'impact environnemental.

Les travaux préparatoires à l'installation ont compris :

- le terrassement et la réalisation des massifs,
- le câblage, la pose et le raccordement de nouvelles armoires électriques.
- la pose d'une armoire centrale, assurant la gestion de l'ensemble du site sportif.





CAUNEILLE : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Depuis octobre 2021, le SYDEC a conventionné avec la commune de Cauneille pour l'accompagner dans sa mise en conformité vis-à-vis du décret tertiaire. Grâce à une expertise et un accompagnement sur mesure, les solutions les plus adaptées ont été identifiées afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO₂.

Isolation renforcée, remplacement des menuiseries, éclairage LED, ventilation double flux : autant d'aménagements qui assurent un confort thermique optimal aux élèves de l'école et leurs enseignants, tout en diminuant significativement leur consommation énergétique. Cette démarche démontre qu'allier performance énergétique et attractivité des bâtiments publics est non seulement possible, mais rentable à moyen terme.



80 % minimum
d'économie
d'énergie



Une qualité
de l'air
assurée



23,6 t. de CO₂
économisés (= 53
arbres plantés/an)



Rafraîchissement
possible des
classes l'été



LINXE : TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE POUR LA SALLE POLYVALENTE

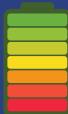
Le SYDEC s'est engagé aux côtés de la commune de Linxe pour réduire la facture énergétique de sa salle polyvalente et améliorer le confort des usagers.

TRAVAUX RÉALISÉS :

- Ravalement et isolations des murs
- Menuiseries intérieures
- Amélioration du système de ventilation
- Remplacement des équipements de chauffage
- Pose d'un chauffe-eau thermodynamique
- Pose d'une Gestion Technique Centralisée
- Installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation
- Réalisation d'une extension.

FINANCEURS :

Préfecture des
Landes,
Département des
Landes,
Communauté de
Communes Côte
Landes Nature,
DETR-DSIL,
Fonds Vert,
ACTEE.



80 % minimum
d'économie
d'énergie



Une qualité
de l'air
assurée



14 t. de CO₂
économisés (= 34
arbres plantés/an)



Un confort
tout au long
de l'année

LE SYDEC CLÔTURE SON PREMIER CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL



2,27 M€ DE FINANCEMENT :

- 12 projets de chaleur renouvelable sur les Landes, pour un investissement total de 7,28 M€ sur le département
- Remplacement de chaudières fossiles par biomasse, géothermie et réseaux de chaleur

BILAN :

- Décarbonation des installations
- Économies d'énergie pour les collectivités
- Contribution à la transition énergétique des Landes

3 ANS DE COLLABORATION (2022-2025)

AVEC L'ADEME ET EN PARTENARIAT AVEC LA DDTM DES LANDES ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SYDEC (Syndicat Mixte d'Énergie et de Climat)

Cette action s'inscrit dans la stratégie départementale de transition énergétique portée par la DDTM et le Conseil Départemental. Prochaine étape : une candidature pour un 2e Contrat jusqu'en 2029 a déjà été déposée auprès de l'ADEME !

PREMIER CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE : LE SYDEC BOUCLE 3 ANS D'ACTION

Le SYDEC a remis à l'ADEME son rapport final, clôturant trois années du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial lancé en juillet 2022, en présence de ses partenaires, la DDTM et le Conseil Départemental des Landes. Ce contrat, qui confie au SYDEC la gestion du Fonds Chaleur de l'État opéré par l'ADEME, a permis de financer 2,27 M€ pour 12 projets de chaleur renouvelable dans les Landes, pour un investissement total de 7,28 M€.

Impact :

- remplacement de chaudières fossiles par des solutions biomasse, géothermie ou réseaux de chaleur,
- décarbonation des installations,
- économies d'énergie pour les collectivités.

UNE NOUVELLE NACELLE POUR OPTIMISER LES INTERVENTIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, le SYDEC vient d'équiper l'équipe de l'Éclairage Public de Saint-Paul-lès-Dax d'un nouveau véhicule nacelle. Affecté principalement à la zone côtière, de Hossegor à Lit-et-Mixe, cet engin combine maniabilité et performance, avec une hauteur de travail de 12,50 m et une portée horizontale de 8,20 m. Il offre de réels bénéfices :

- gagner en rapidité et en efficacité lors des interventions,
- améliorer la sécurité et le confort des agents.

L'investissement, d'un montant de 140 000 € HT, a été réalisé via la centrale d'achat UGAP.



RÉGLEMENTATION ANTI-ENDOMMAGEMENT : TÉLÉCHARGEZ NOTRE FICHE PRATIQUE

Vous prévoyez des travaux ? Alors la réglementation anti-endommagement vous concerne (travaux en terrain privé ou public) ! Afin d'éviter tout risque et respecter vos obligations, téléchargez notre fiche pratique. Elle vous guidera, étape par étape, pour :

- mieux comprendre vos obligations.
- déclarer vos travaux en ligne et respecter les délais.
- obtenir les plans des réseaux,
- assurer la sécurité du chantier, en évitant les risques d'endommagement des réseaux, les accidents...



RÉGLEMENTATION ANTI-ENDOMMAGEMENT : TOUS CONCERNÉS

CONTEXTE

Depuis 2011, la réglementation anti-endommagement impose de déclarer tout projet de travaux pour contribuer à la préservation des réseaux et à leur sécurité et à leur durabilité et à leur rénovation.

TRAVAUX CONCERNÉS :

- Tous travaux en terrain privé ou public, impactant le ou les réseaux de réseaux aériens.

OBJECTIFS :

- Améliorer la sécurité des réseaux publics,
- Connaître leur localisation et leur type,
- Obtenir ses recommandations des experts.

PRÉCISION DES PLANS

Les plans reçus peuvent avoir une précision variable :

CLASSE A : importante nécessité de localisation inférieure à 40 cm pour les réseaux rigides et 50 cm pour les réseaux flexibles.

CLASSE B : importante nécessité de localisation est inférieure à 20 cm pour les réseaux rigides et 30 cm pour les réseaux flexibles.

CLASSE C : importante nécessité de localisation est inférieure à 10 cm pour les réseaux rigides et 20 cm pour les réseaux flexibles.

DÉCLARATION DES TRAVAUX

- ACCÈS AU SERVICE EN LIGNE**
- TRAVERSÉE ET IMPACT DE VOTRE CHANTIER**
- ENREGISTREMENT DE VOTRE DÉCLARATION**
- VALIDATION ET ENVOI DE VOTRE DÉCLARATION**

DÉLAI ET VALIDITÉ

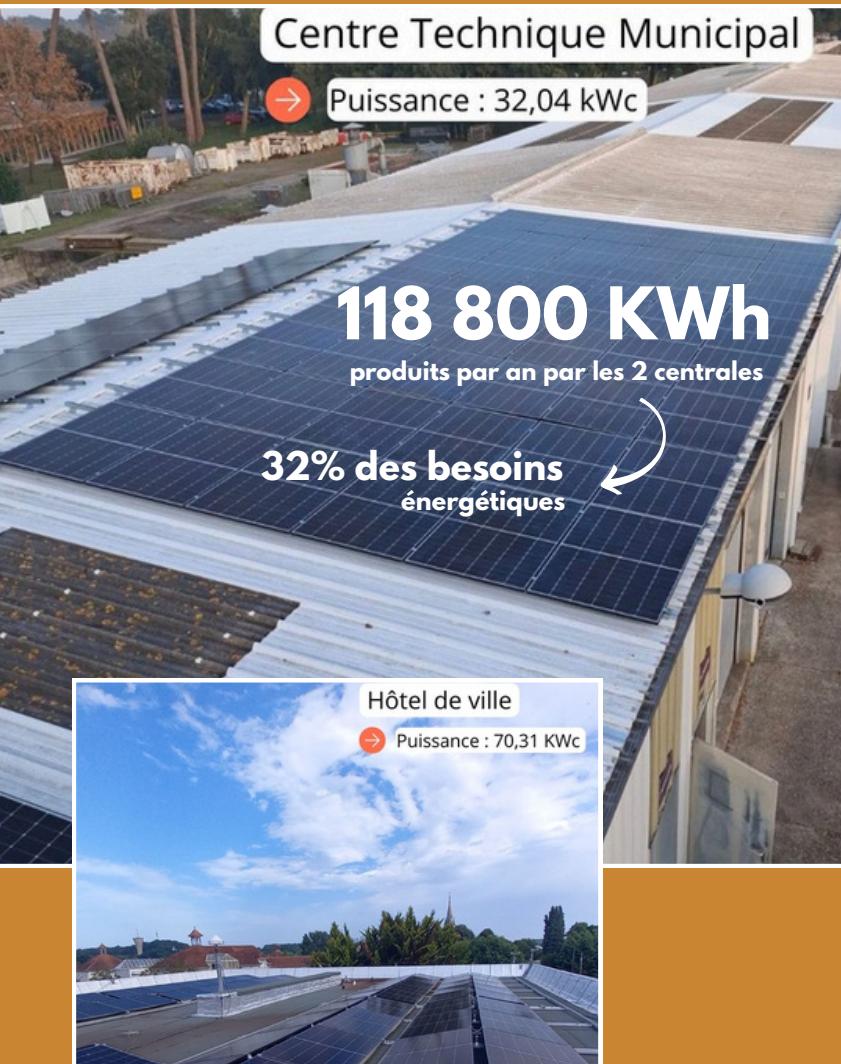
Délais réglementaires

- 8 mois (interminépétition),
- 30 mois (durée),
- VALIDITÉ :
- 80 et 120 mois (durée)

RESSOURCES UTILES

GUIDE DU DÉCLARANT : Consulter ce guide :

SYDEC (Syndicat Mixte d'Énergie et de Climat)



MIMIZAN : 2 NOUVELLES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Le 11 juin 2025, le SYDEC a mis en service deux nouvelles centrales photovoltaïques en autoconsommation pour le compte de la ville de Mimizan. La première se situe sur l'hôtel de ville, quant à la seconde, elle surplombe le centre technique municipal.

Avec des puissances respectives de 70,31 kWc et de 32,04 kWc (soit 102,35 kWc), ces 2 centrales produiront 118 800 kWh par an et couvriront près de 32 % des besoins énergétiques des deux sites.

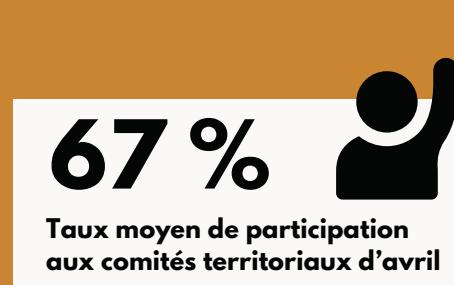
Cette initiative s'inscrit dans notre engagement à accompagner les collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets photovoltaïques.

MAÎTRISE D'OEUVRE : OCCISOLIS
RÉALISATION : INÉO - EQUANS

BILAN DES COMITÉS TERRITORIAUX ÉNERGIES

Les Comités Territoriaux Énergies ont réuni en avril 2025 : 67 % des membres, un bon taux de participation en cette fin de mandat. À l'ordre du jour :

- transition énergétique (bilan 2021-2024),
- autoconsommation collective PMO-LANDES
- et perspectives du contrat chaleur renouvelable territorial.
- Côté éclairage public : un point complet a été fait sur les puissances, consommations et facturations 2022-2024.
- Enfin, le service numérique est intervenu sur l'arrêt du cuivre, suite à l'enquête menée auprès des communes.



LES CT EAU & ASSAINISSEMENT

Session d'automne dédiée à l'eau et l'assainissement

DU 20 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2025

RACCORDEMENT À LA FIBRE : UN **DISPOSITIF EXCEPTIONNEL POUR LES CAS EN PLEINE TERRE**

Alerté par le SYDEC sur la situation de certains abonnés au réseau cuivre, dont le passage à la fibre reste aujourd’hui impossible faute d’infrastructures disponibles (le câble cuivre étant directement enterré), le Département des Landes a décidé de créer un dispositif spécifique. Cette problématique concerne près de 2,5 % des locaux.

Pour y répondre, le Département met en place un dispositif exceptionnel de financement, doté d’une enveloppe de 1 M€, visant la création d’infrastructures d’accueil sur le domaine public pour les locaux en échec de raccordement. L’objectif est de permettre à chaque abonné d’accéder à un raccordement conforme et pérenne. La mise en œuvre repose sur un partenariat structuré :

- le SYDEC, à l’origine de l’alerte, portera les projets sur son périmètre et contrôlera les opérations menées par PIXL,
- PIXL assurera la conduite des opérations sur les zones de son ressort,
- le Département financera et encadrera l’ensemble du dispositif.

Le programme a été officiellement lancé lors du premier Comité technique, fixé au 29 septembre 2025, après signature des conventions entre partenaires. Cette instance permettra de valider les dossiers éligibles, d’engager les travaux à venir et d’entériner ceux déjà réalisés. Le suivi opérationnel de ce dispositif sera confié à Anaïs Duprat, récemment arrivée à la Direction technique numérique en tant que chargée de projets.

Concrètement, le SYDEC a déjà lancé 208 opérations correspondant à 425 locaux pour un montant de près de 300 k€. Ce programme s’inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse et transparente des fonds publics, tout en apportant un soutien concret aux collectivités et aux habitants. Les résultats consolidés seront présentés prochainement aux élus.

LE DISPOSITIF « ADDUCTION PLEINE TERRE FIBRE » :



OBJECTIF

Financer et réaliser les infrastructures manquantes sur le domaine public afin de permettre le raccordement à la fibre des abonnés actuellement en échec de raccordement, car leur câble cuivre est directement enterré.



PÉRIMÈTRE D’INTERVENTION

- Tous les territoires intercommunaux landais (zones SYDEC et PIXL)
- Locaux non raccordables faute de génie civil et déjà raccordés au cuivre.



FINANCEMENT

- DÉPARTEMENT DES LANDES : 1 000 000 €
- SYDEC : 400 000 €
- PIXL : 400 000 €



PRIORISATION

1. Communes concernées par la fermeture du cuivre
2. Ancienneté des demandes
3. Regroupement géographique (mutualisation & optimisation des coûts)



MODALITÉS

- Travaux engagés si $\leq 5 000$ € HT/local
- Au-delà : cofinancement possible avec les collectivités



SUIVI & PILOTAGE

- Comité technique Département/SYDEC tous les 2 mois
- Bilan semestriel en Commission départementale
- Dispositif actif jusqu’à épuisement des crédits ou évolution réglementaire (ARCEP)

ÉCONOMIE DES RÉSEAUX OPTIQUES PUBLICS : UNE RECONNAISSANCE NATIONALE DES ALERTEs LANCÉES DEPUIS 2021

Depuis 2021, NATHD et plusieurs RIP alertent sur la fragilité de leur modèle économique. Désormais, leurs constats sont confirmés par les rapports de la Cour des comptes et des Chambres régionales des comptes.



AVANT

2021-2024 :

- charges exogènes en hausse et recettes figées depuis 2015.
- L'État et l'ARCEP ont été alertés sur la fragilité des modèles économiques.

2024 :

La Commission des finances du Sénat sollicite la Cour des comptes (CDC) pour examiner la viabilité des modèles économiques des réseaux d'initiative publique. La SPL NATHD a été auditee par la Chambre régionale des comptes.

2025 :

Publication des rapports définitifs de la Chambre régionale des comptes sur NATHD et de la Cour des comptes au niveau national.



APRÈS

CONSTATS DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES NOUVELLE-AQUITAINE (2025)

✓ Gestion comptable jugée saine.

⚠ Modèle économique consolidé (SMO + NATHD) structurellement déséquilibré : les coûts de construction pèsent sur l'équilibre économique.

💰 Surcoûts clairement identifiés : raccordements complexes, opérations d'enfouissement et dévoiement sur un réseau neuf, redevances de location Orange.

⚠ Critiques du raccordement STOC** (opérés par les techniciens opérateurs commerciaux) : perte de maîtrise, sous-traitance éclatée (+ de 300 intervenants), suivi qualité difficile.

COUR DES COMPTES (2025)

✓ Confirme que les coûts de raccordements sont sous-évalués et que les adductions neuves et autres opérations d'extension du réseau ne bénéficient pas du service universel (abrogé en 2020).

⚠ Alerte sur les modèles d'affaires qui reposent sur des hypothèses non actualisées (tarifs de location des réseaux publics figés depuis 2015).

✓ Confirme les déséquilibres structurels sur plusieurs territoires, dont celui de NATHD.



RECOMMANDATIONS

ARCEP : établir une tarification soutenable d'ici fin 2025.

ANCT : accompagner les RIP dans la révision de leurs plans d'affaires et renforcer la relation avec les délégataires

*SMO : Syndicat mixte ouvert / **STOC : Sous-traitance opérateur commercial

RÉPONSES DE NATHD

Face à ces constats, la SPL NATHD a engagé plusieurs actions :

- Révision du plan d'affaires, porté de 15 à 25 ans et intégrant les surcoûts exogènes.
- Nouvel outil cartographique de suivi des interventions.
- Plans d'audit annuels renforcés.
- Dialogue accru avec les opérateurs pour faire évoluer les contrats et les contrôles.
- Poursuite de l'harmonisation des contrats de sous-traitance.

ACTION



UNE ÉTAPE CLÉ POUR L'AVENIR DES RIP

CES RAPPORTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX MARQUENT UNE ÉTAPE IMPORTANTE :
ILS RECONNAISSENT LA RÉALITÉ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DES RIP ET OUVRENT
LA VOIE À UNE RÉVISION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE.

Pour les collectivités landaises, cette prise de conscience nationale est une opportunité de consolider durablement les réseaux optiques publics, au service de l'aménagement numérique du territoire.



DÉCOMMISSIONNEMENT DU CUIVRE :

231 COMMUNES LANDAISES CONCERNÉES

Le processus de fermeture progressive du réseau cuivre, piloté par Orange, se poursuit sur le territoire. Au total, 231 communes sont concernées, dont 144 nouvellement intégrées en juin 2025, dans le cadre du lot 5. Pour accompagner ces territoires, des réunions d'information seront organisées d'ici fin 2025 par *Orange*. Elles permettront aux communes de mieux anticiper cette évolution et d'informer leurs administrés. La fermeture technique des lignes cuivre sur ce périmètre s'échelonnera de janvier à octobre 2028. Ce projet est suivi localement dans le cadre du Comité de concertation piloté par la Préfecture, réunissant collectivités et opérateurs de réseaux optiques. Le dernier comité s'est tenu le 2 juillet 2025.

LES 3 GRANDES ÉTAPES DU RETRAIT PROGRESSIF DU RÉSEAU CUIVRE :

SYDEC



PIXEL



Scannez pour retrouver la carte
et la liste des communes où le
réseau cuivre sera fermé.

ANIITA : UN NOUVEL OUTIL POUR NOTRE PATRIMOINE SIG

Avec ANIITA, le SYDEC se dote d'un outil stratégique qui renforce lisibilité, transparence et efficacité dans la gestion de notre patrimoine numérique. Développée par FM Projet, cette plateforme enrichit notre suivi de projet déjà assuré par AIRTABLE. Concrètement, ANIITA valorise et rend accessibles nos données SIG (Système d'Information Géographique). Elle offre une interface simple et intuitive, consultable depuis le bureau et sur le terrain.

L'outil est particulièrement utile pour :



VISUALISER NOTRE RÉSEAU FTTH EXISTANT



ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE DU RÉSEAU



ANALYSER ET EXPLOITER LA DONNÉE POUR FACILITER LA PRISE DE DÉCISION*



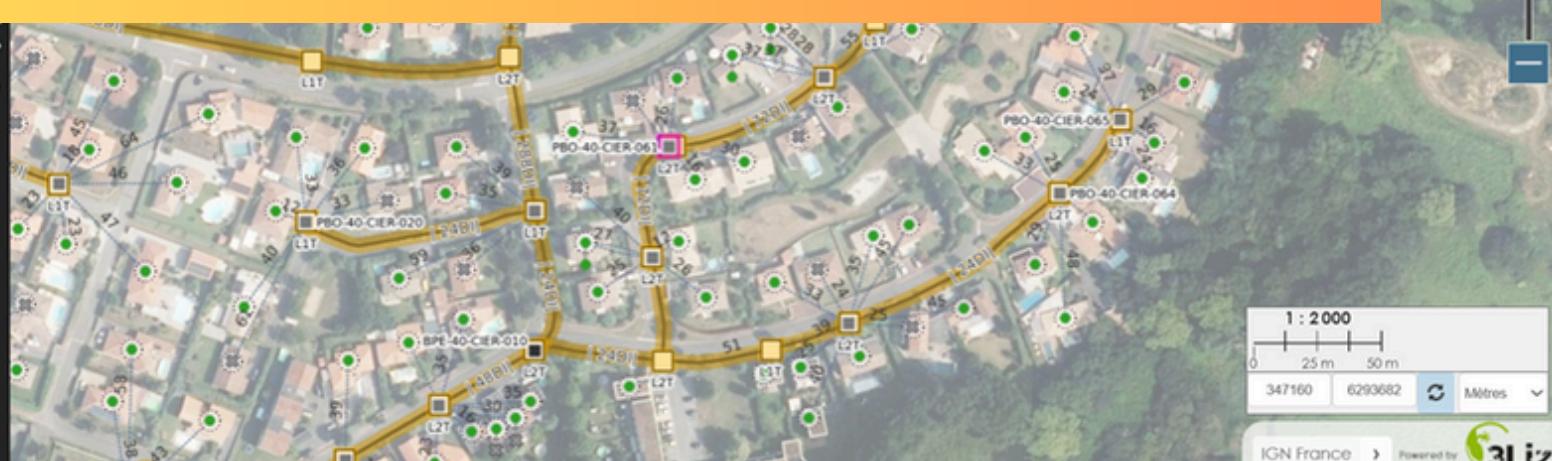
CRÉER DES ÉTUDES DE PROJET ET D'EXÉCUTION EN INTERNE, DIRECTEMENT SUR LA CARTOGRAPHIE.



Chaque intégration est automatiquement vérifiée, avec possibilité de générer des rapports d'erreurs, garantissant ainsi une qualité optimale de l'information.

*Exemple : pour le décommissionnement du cuivre ou le suivi de vie d'une PTO

ANIITA, UNE SOLUTION COMPLÈTE ALLIANT FACILITÉ D'UTILISATION, FLEXIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ AUX ENJEUX NUMÉRIQUES ACTUELS



ANIITA S'ARTICULE AUTOUR DE 3 MODULES



- Une plateforme WebSIG open source, LIZMAP
- Technologies open source assurant robustesse et indépendance.
- Flexible et capable de s'adapter aux besoins spécifiques des projets de systèmes d'information géographique (SIG).



- Un portail frontal personnalisé via AIRTABLE
- Simplifie le dépôt et le suivi des livrables par les utilisateurs.
- Interface accessible, facilitant la gestion quotidienne des données et des tâches.



- Autonome dans le développement des scripts de contrôle et d'intégration des données SIG.
- Hébergement des traitements spécifiques au format GRACE THD.

DÉCLARER DES DOMMAGES RÉSEAUX : FIBRE OU CUIVRE, COMMENT LES IDENTIFIER ?

Chaque année, plusieurs dizaines d'incidents sur les réseaux sont évités grâce aux signalements rapides des élus et administrés. Ces réflexes permettent de réduire les coupures et d'accélérer les réparations.



Avant de signaler un dommage sur un réseau, il est essentiel d'identifier s'il s'agit d'un câble électrique, de fibre optique ou de cuivre. Cette distinction permet de prévenir rapidement le bon gestionnaire et d'éviter des coupures prolongées.

COMMENT REPÉRER LES CÂBLES SUR UN APPUI ?



ENEDIS (ÉLECTRIQUE)



①



FIBRE OPTIQUE



②



CUIVRE



③



« GRÂCE À UN SIGNALLEMENT IMMÉDIAT, UNE COUPURE INTERNET QUI AURAIT TOUCHÉ TOUTE LA COMMUNE A ÉTÉ ÉVITÉE. »

JM. ESQUIÉ



LA RÈGLE :

La fibre est toujours placée au-dessus du cuivre, mais en dessous du réseau électrique lorsqu'il est présent.

À QUI DÉCLARER LES DOMMAGES ?



SI CUIVRE :



SI FIBRE :



EN DÉCLARANT
LES DOMMAGES,
VOUS ACCÉLÉREZ
LEUR RÉPARATION
ET ÉVITEZ AINSI
LES COUPURES
PROLONGÉES.

ENQUÊTE : PERCEPTION DU RÉSEAU CUIVRE

Élus, directeurs, secrétaires de mairie et agents techniques ont été sollicités pour partager leur regard sur l'état du réseau cuivre.

Résultat : 130 répondants (près de 40 % de participation) offrent un éclairage concret sur la perception locale de l'état des infrastructures aériennes Orange (poteaux, câbles, boîtiers) et permet de mieux connaître les incidents signalés.

ÉTAT GÉNÉRAL PERÇU DES INFRASTRUCTURES

2/3

DES RÉPONDANTS ESTIMENT QUE LES INFRASTRUCTURES SONT DANS UN ÉTAT CORRECT



TYPOLOGIES DES DOMMAGES OBSERVÉS

L'enquête met en évidence une vision claire et homogène de l'état du réseau : les répondants relèvent surtout des dommages visibles sur les infrastructures aériennes, signe d'une dégradation généralisée mais bien identifiée.

38%

ESTIMENT QU'IL Y A DES "POTEAUX ENDOMMAGÉS OU INCLINÉS"



37%

ÉVOQUENT QU'IL Y A DES "CÂBLES PENDANTS OU DÉTÉRIORÉS"

POINTS DE VIGILANCE

La majorité des problèmes se situant sur le domaine public, les élus sont régulièrement sollicités par les usagers pour intervenir.

25%

ÉVOQUENT DES "BOÎTIERS OUVERTS OU DÉFECTUEUX"

VOLUME DE DOMMAGES ET TRAITEMENT

Cette enquête révèle une prise en charge effective de la majorité des incidents signalés. En moyenne, 5,1 dommages sur 7,9 par commune ont été résolus sur 12 mois.



CE RÉSULTAT TRADUIT UNE CAPACITÉ RÉELLE D'INTERVENTION ET UNE VOLONTÉ DE MAINTENIR LA QUALITÉ DU SERVICE.



7,9 DOMMAGES SIGNALÉS
5,1 RÉSOLUS
2,8 NON RÉSOLUS



POINTS DE VIGILANCE

Il subsiste 2,8 dommages non résolus par commune, ce qui alimente un sentiment de lenteur ou d'inefficacité dans le traitement des dysfonctionnements.

DÉCLARATIONS SUR LA PLATEFORME ORANGE DOMMAGES RÉSEAUX



UNE LARGE APPROPRIATION DE L'OUTIL AVEC DES SIGNALÉMENTS RÉGULIERS :

82%

DES RÉPONDANTS DÉCLARENT AVOIR DÉJÀ UTILISÉ LA PLATEFORME DOMMAGES-RESEAUX.ORANGE.FR

6,7

DOMMAGES SONT DÉCLARÉS EN MOYENNE CHAQUE ANNÉE



POINTS DE VIGILANCE

Tous les dommages ne sont pas systématiquement déclarés, ce qui peut limiter l'efficacité du suivi.

PARTICIPATION AU CARREFOUR LANDAIS DES COLLECTIVITÉS 2025

Le 12 juin 2025, le SYDEC a participé à la 5^e édition du CALAC à Mont-de-Marsan. Sur le stand, élus, techniciens et responsables ont partagé leurs expériences et échangé autour des enjeux locaux.



COMITÉ DE PILOTAGE ACTEE + À TARTAS

Un Comité de Pilotage ACTEE+ s'est réuni à Tartas, cette année, sous la coordination du SYDEC. Ce groupement réunit le SDEEG33, le TE47, le TE64 et la Communauté de communes MACS.

Porté par la FNCCR, le programme ACTEE+ vise à accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics. Il apporte un soutien financier précieux pour réduire les coûts liés à la préparation des projets, notamment via le fonds CHÈNE. Le groupement a déjà été lauréat aux saisons 2, 3 et 4 pour un montant global de 4,1 M€, dont 1,46 M€ pour les collectivités landaises et le SYDEC. Cette rencontre a permis d'échanger sur l'avancement des actions et les actualités du programme.

Le SYDEC confirme ainsi son rôle moteur dans la transition énergétique territoriale. Les échanges ont également renforcé la coopération entre les différents partenaires.



Liste des participants, de gauche à droite : Romain BENEST (CC MACS), Léa SAPPARRART (TE47), Sébastien LAPLAGNE (TE47), Mathieu HEGUY (TE64), Cathy SARRAILH (TE64), Laurent CIVEL (SYDEC), Frédéric MONTAUT (SYDEC), Cyril METOIS (SYDEC), Katia YAOU (SYDEC), Nandigue DIAWARA (FNCCR), Berenger BLANQUET (TE47).



FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC DES LANDES : VALORISER NOS MÉTIERS

Le 1er avril 2025, le SYDEC était présent au forum de l'emploi public à Mont-de-Marsan. L'occasion de valoriser nos 150 métiers, de présenter les opportunités de carrière au sein de l'établissement et d'échanger avec de nombreux candidats intéressés par le service public local.

REPORTAGE TERRAIN

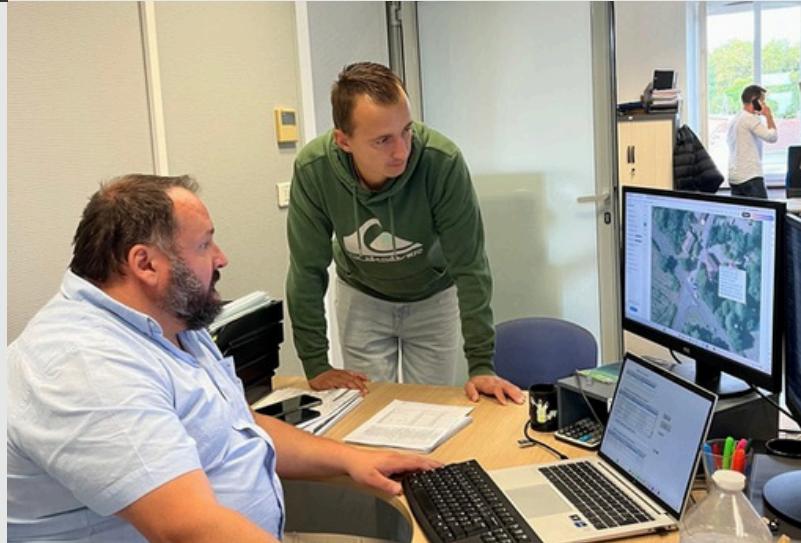
THOMAS LAPORTE

CHARGÉ D'AFFAIRES AU BUREAU D'ÉTUDES ÉLECTRICITÉ



Mardi matin, au siège de Mont-de-Marsan, la journée débute par une série de rendez-vous avec les entreprises et les fournisseurs. A leurs côtés, il fait le point sur les chantiers en cours et fait part des nouvelles demandes. À 8h, il reçoit l'entreprise Aquitaine Réseaux à propos d'un lotissement à Castets : l'occasion de passer en revue les travaux réalisés et ceux restant à finaliser. Dans la continuité, il prépare les devis nécessaires, puis les enregistre dans l'outil de suivi GTélec.

Ensuite, Thomas ouvre une nouvelle affaire pour la commune de Lesperon. Les outils GTélec et Geolux lui permettent de localiser précisément l'installation à remplacer et de préparer les consignes destinées à l'entreprise chargée de la réalisation des travaux. Après un échange avec Bouygues, la demande est transmise.



Pour clore la matinée, cap sur la commune de Mézos pour une réunion de lancement du chantier de la piste cyclable porté par la Communauté de communes de Mimizan. Le rôle du SYDEC ? Retirer l'éclairage existant, désormais obsolète, et créer le départ du futur réseau lumineux de l'autre côté de la route. Cette réunion a permis de finaliser le planning des interventions, tout en garantissant une coordination efficace de tous les acteurs du chantier.

REPORTAGE TERRAIN

L'après-midi, direction Contis afin de rencontrer l'entreprise INEO Lacq. Le projet porte sur l'alimentation électrique d'un poste de refoulement, en lien avec la construction de la maison des saisonniers. Deux solutions sont envisagées : un simple branchement ou une extension du réseau, dont la mise en œuvre technique relèverait de l'entreprise titulaire du marché. C'est l'analyse du terrain qui permettra de déterminer la solution la mieux adaptée.



La journée s'achève à Moliets-et-Maa. Avec son équipe, Thomas procède à un point de réglage des coupures, suite aux travaux d'aménagement de la place de la Bastide.



Toujours à Moliets-et-Maa, Thomas a rendez-vous avec un élu de la mairie afin de dresser un bilan des travaux prévus en 2025 et d'aborder les projections d'investissement pour 2026. La commune, en pleine dynamique de modernisation depuis deux ans, souhaite remplacer le matériel vieillissant. L'objectif de Thomas est de proposer une mise en conformité et une programmation cohérente des investissements, afin d'accompagner au mieux la commune dans le renouvellement de ses équipements électriques.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2024

ÉNERGIES, EAU & ASSAINISSEMENT, NUMÉRIQUE

EN JUILLET, CHAQUE MAIRIE ET EPCI DES LANDES A REÇU UN EXEMPLAIRE DE NOS TROIS RAPPORTS.

Et les rapports de contrôle des concessions ? Ils arrivent... au mois de novembre !



ACCÉDER À LA
VERSION
NUMÉRIQUE ?
Scannez le QR
code !



INFRASTRUCTURES DE RECHARGE (IRVE)

LE RAPPORT IRVE 2024 EST ARRIVÉ DANS VOS BOÎTES MAIL !



Découvrez les faits & chiffres sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les Landes.

Chaque Communauté de communes et d'agglomération a reçu son exemplaire numérique personnalisé.



VOUS NE L'AVEZ
PAS REÇU ?
Demandez-le à :
info@sydec40.fr